COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2010						
Nombre de Conseillers en exercice : 17 Présents : 15 Votants : 17 Procurations : 2	L'an deux mil dix, le dix-neuf janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de CHEMERE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LERAY, Maire.					
Convocation: 12 janvier 2010	procurations: 2 Présents: M. Jean-Paul LERAY, Maire					
	A été élu secrétaire de séance : M. Philippe BRIAND					

<u>Compte-rendu de la réunion du 15 décembre 2009</u> : Pas d'observations. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

≥ 2010/1 – Délégations de pouvoirs « Marchés publics » : Information

Conformément à la délibération n°2008/45 en date du 22 mars 2008 sur la délégation de pouvoirs au niveau des marchés publics, Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal des décisions prises en vertu de la délégation de pouvoirs sur les marchés publics.

Date du	Société	Objet du marché	Montant H.T.
marché			
17/12/09	JACKY JOUSSE (44680 CHEMERE) Acq. 1 mini four		193,14 €
22/12/09	CABINET PRIEUR-DELAGE (44214 PORNIC CEDEX)	Bornage division parcelle F1466	1 140,00 €
12/01/10	AXES – XEROX CONCESSIONNAIRE (44700 ORVAULT)	Acq. 1 photocopieur neuf	3 225,00 €

≥ 2010/2 – Création d'un comité « Seniors »

Monsieur Georges LECLEVE, rapporteur, informe les membres du Conseil municipal qu'un groupe de travail a été constitué pour mener une réflexion sur l'avenir des aînés. Afin que la commune puisse être associée à ce groupe de travail, il est demandé aux membres du Conseil municipal de se prononcer sur la création d'un comité composé de conseillers municipaux et de personnes extérieures au Conseil municipal, comité qui travaillerai sur le thèmet sur le vieillissement de la population.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé, délibéré et procédé à un vote à main levée, décide à l'unanimité des membres présents de créer un comité intitulé « Les défis du vieillissement » qui sera composé des élus suivants : M. MMES Régine CORMIER, Georges LECLEVE, Jean-Pierre GRANDJOUAN et Marie-Josèphe BATARD.

Il est proposé les noms suivants pour les personnes extérieures au Conseil municipal : M. MMES Monique BLANCHARD, Brigitte MARTIN, Chantal DUPONT, Gérard GUILBAUD, Clémentine MOYERSOMS et Pierre VOYAU.

▶ 2010/3 – Modification des commissions

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, arrête à l'unanimité des membres présents, les commissions communales suivantes suite à l'élection des conseillers municipaux délégués dans les trois domaines suivants :

- Agriculture, hydraulique (M. Jacques CHEVALIER),
- Environnement, déplacements (MLLE Alice BICZYSKO),
- Enfance, jeunesse, Conseil municipal d'enfants (M. Nicolas BOUCHER)

Coltana and at model and a second maintained at circum	,
Culture, sport et relations avec les associations	Jean-Marie GATARD
	Nicolas BOUCHER, Lionel LESCURAT, Paul
	PIPAUD
Animation	Jean-Marie GATARD
	Annie BARDOUL, Marie-Josèphe BATARD,
	*
	Nicolas BOUCHER, Michèle FRANCHETEAU,
	Lionel LESCURAT, Eric LOMBREY, Alice
	BICZYSKO
Enfance, jeunesse	Nicolas BOUCHER
, ,	Jean-Marie GATARD, Eric LOMBREY, Paul
	PIPAUD, Georges LECLEVE, Lionel LESCURAT
Engineers and and de via dévelonment	
Environnement, cadre de vie, développement	
durable et déplacements	Philippe BRIAND, Bernard CHAZELAS, Michel
	GRAVOUIL
Agriculture, hydraulique	Jacques CHEVALIER
	Alice BICZYSKO, Jean-Marie GATARD, Paul
	PIPAUD
Tourisme	Jean-Pierre GRANDJOUAN
1 ourisme	
	Alice BICZYSKO, Michèle FRANCHETEAU, Eric
	LOMBREY
Voirie, espaces verts, sécurité routière	Bernard CHAZELAS
* *	Philippe BRIAND, Jacques CHEVALIER, Michel
	GRAVOUIL, Lionel LESCURAT
P^4*	Bernard CHAZELAS
Bâtiments communaux, patrimoine	
	Jacques CHEVALIER, Michel GRAVOUII, Paul
	PIPAUD
Urbanisme, cimetière	Jean-Pierre GRANDJOUAN
,	Philippe BRIAND, Bernard CHAZELAS, Michel
	GRAVOUIL
Affaires économiques	Georges LECLEVE
Affaires économiques	S .
	Nicolas BOUCHER, Lionel LESCURAT, Eric
	LOMBREY, Paul PIPAUD
Communication	Georges LECLEVE
	Annie BARDOUL, Marie-Josèphe BATARD, Alice
	BICZYSKO, Nicolas BOUCHER, Jacques
	CHEVALIER, Michèle FRANCHETEAU, Jean-
	Pierre GRANDJOUAN
Enseignement	Georges LECLEVE
	Marie-Josèphe BATARD, Nicolas BOUCHER,
	Régine CORMIER, Eric LOMBREY
Affaires sociales	Jean-Pierre GRANDJOUAN
	Annie BARDOUL, Marie-Josèphe BATARD,
	<u> </u>
	Régine CORMIER, Michèle FRANCHETEAU,
	Georges LECLEVE, Eric LOMBREY
Finances	Jean-Paul LERAY
	Annie BARDOUL, Philippe BRIAND, Jean-Marie
	GATARD, Eric LOMBREY
Conseil municipal d'enfants (CME)	Référents :
Consen municipal d'emants (CME)	INCICICIOS.

	Nicolas BOUCHER, Eric LOMBREY, Paul					
	PIPAUD					
Salle des fêtes	LERAY Jean-Paul					
	Marie-Josèphe BATARD, Bernard CHAZELAS,					
	Michel GRAVOUIL, Paul PIPAUD, Jean-Marie					
	GATARD, Jacques CHEVALIER					
PAVE (Plan de mise en accessibilité de la voirie	ie Bernard CHAZELAS, Philippe BRIAND, Jacques					
et des espaces publics)	CHEVALIER, Michel GRAVOUIL, Jean-Pierre					
	GRANDJOUAN, Paul PIPAUD					
MAPA	<u>Titulaires</u> :					
	Jean-Paul LERAY, Michel GRAVOUIL, Eric					
	LOMBREY, Georges LECLEVE					
	Suppléants:					
	Jean-Marie GATARD, Philippe BRIAND, Jean-					
	Pierre GRANDJOUAN					

Monsieur Jean-Paul LERAY, Maire, est le président de droit de toutes ces commissions. Il pourra néanmoins se faire représenter par un adjoint ou un conseiller municipal délégué.

▶ 2010/4 – Acquisition de terrains (G124 – G125)

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Le 28 juin 2004, nous avions contacté la propriétaire des parcelles cadastrées G 124 et 125 d'une superficie de 25 835 m² (terrains situés autour de la salle de sports) pour lui proposer de les acheter. Nous n'avions reçu aucune réponse.

Depuis, cette personne est décédée et les héritiers viennent de nous faire part de leur accord pour vendre à la commune ces parcelles. Une évaluation domaniale a été effectuée et il vous est proposé de les acquérir pour un prix de $0.80 \in m^2$, soit pour un prix total de $20.668.00 \in m^2$.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé, décide de procéder à un vote à main levée sur cette proposition d'acquisition.

Il ressort de ce vote le résultat suivant : « Oui » : 14 et « Abstention » : 3.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité des membres présents :

- de se porter acquéreur des parcelles cadastrées G 124 et G 125 d'une contenance de 25 835 m² pour un prix fixé à 0,80 €/m²,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire de faire tout ce qui sera utile ou nécessaire pour mener ce dossier à bien, notamment la signature de l'acte.

\geq 2010/5 – Acquisition de terrain (F621)

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Au titre de notre constitution des réserves foncières, nous avions sollicité les propriétaires de la parcelle cadastrée F 621 d'une contenance de 2 910 m^2 , pour qu'il nous la cède libre de tout locataire (Cf. délibération n^2 2009/73 en date du 21 avril 2009).

Une évaluation domaniale a été effectuée et il vous est proposé de l'acquérir pour un prix de $0,19 €/m^2$, soit pour prix total de 552,90 €. ».

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé, décide de procéder à un vote à main levée sur cette proposition d'acquisition.

Il ressort de ce vote le résultat suivant : « Oui » : 16 et « Abstention » : 1.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité des membres présents :

- de se porter acquéreur de la parcelle cadastrée F 621 d'une contenance de 2 910 m² pour un prix fixé à 0,19 €/m²,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire de faire tout ce qui sera utile ou nécessaire pour mener ce dossier à bien, notamment la signature de l'acte.

▶ 2010/6 – Révision du schéma départemental d'accueil des gens du voyage de Loire-Atlantique : Avis sur le projet 2010-2016

Monsieur le Maire, rapporteur, rappelle aux membres du Conseil municipal que la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage prévoit que dans chaque département soit

établi un schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

Le schéma départemental est un document qui concerne essentiellement la population itinérante ayant choisi de vivre dans des résidences mobiles. Il doit être établi au vu d'une évaluation préalable des besoins et de l'offre existante, des possibilités de scolarisation des enfants, d'accès aux soins et de l'exercice des activités économiques.

La loi du 5 juillet 2000 a fixé comme principe général que les communes participent à l'accueil des gens du voyage, et que les communes de plus de 5 000 habitants figurent obligatoirement au schéma. Les autres communes gardent une obligation d'accueil en permettant la halte de passage.

Le schéma doit préciser la capacité des aires permanentes d'accueil. Le schéma doit également déterminer les emplacements susceptibles d'être occupés temporairement à l'occasion de rassemblements traditionnels ou occasionnels.

L'élaboration du schéma se fait conjointement sous l'égide du Préfet et du Président du Conseil général et il doit faire l'objet d'une révision tous les 6 ans. Celle-ci lancée le 4 juillet 2008, arrive à son terme.

Le projet du nouveau schéma a été présenté à la commission départementale consultative des gens du voyage le 17 novembre 2009 et conformément à la procédure de révision, ce projet doit être maintenant soumis à la consultation des communes du département.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du projet du schéma départemental d'accueil des gens du voyage de Loire-Atlantique 2010-2016 et délibéré, décide à la majorité des membres présents (2 abstentions) d'émettre un avis favorable.

➤ 2010/7 – Demande de subvention PAVC (Plan d'aménagement de la voirie communale) 2010 Monsieur Bernard CHAZELAS, rapporteur, expose :

« Comme toutes les années, la voirie communale nécessite de grosses réparations de remise en état. Cette année, les travaux porteront sur la voie communale suivante :

Nom de la rue	Origine	Fin	Situation géographique	Longueur	Largeur de la chaussée	Nature des travaux	Montant des travaux H.T.
Rue de la	Rue du	Rue du	En	470 m	4,80 ml	Recalibrage de la	49 632,00 €
Treille –	Breil	Moulin	agglomération			chaussée et	
$1^{\grave{e}re}$						renforcement aux	
partie						enrobés à chaud	

Les membres du Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé, décident à l'unanimité de procéder aux travaux sus-mentionnés et chargent Monsieur le Maire de solliciter une subvention auprès du Conseil général dans le cadre du Plan d'aménagement de la voirie communale (PAVC) 2010.

≥ 2010/8 – Demande de dotation « Amendes de police 2009 »

Monsieur Bernard CHAZELAS, rapporteur, expose:

« Le Conseil municipal avait décidé dans sa séance du 15 décembre 2009 de réaliser les travaux d'aménagement de la rue de la Treille en raison des conditions d'insécurité actuelle de cette rue.

Ces travaux d'aménagement sont nécessaires et permettraient ainsi de réduire la vitesse des véhicules et de sécuriser les usagers de ces voies (véhicules, piétons et cyclistes).

Ces travaux consisteraient en un recalibrage de la voie, la création de plateaux surélevés, de trottoirs, de caniveaux et de places de stationnement, et l'aménagement d'un rond-point au carrefour rues du Brandais/Treille.

Ces travaux d'aménagement sont estimés aux environs de 200 000,00 € TTC, hors maîtrise d'œuvre et travaux d'effacement des réseaux. ».

Les membres du Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, chargent Monsieur le Maire de demander auprès du Conseil général les subventions au titre des amendes de police 2009.

≥ 2010/9 – Aménagement rue de la Treille

Monsieur Bernard CHAZELAS, rapporteur, expose:

« Le cabinet CDC Conseils a présenté à la commission « Voirie » le projet d'aménagement de la rue de la Treille sur la base des décisions prises par le Conseil municipal le 15 décembre 2009.

Une petite modification a été sollicitée par la commission « Voirie » : rajout de deux plateaux surélevés au niveau de l'allée des Vignes et de la future allée située à côté de la parcelle cadastrée G 2568.

Le déroulement des travaux se ferait comme suit :

- 2010 : Aménagement du bas de la rue de la Treille avec l'aménagement du rond-point de la rue du Moulin.
- 2010 : Aménagement du haut de la rue de la Treille.

Une réunion publique sur l'aménagement de cette rue sera organisée le mardi 26 janvier.

Il vous est demandé de vous prononcer sur le projet présenté sous réserve de la validation de ce dernier par les riverains. ».

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'approuver le plan proposé sous réserve que ce dernier soit validé par les riverains lors de la réunion publique.

≥ 2010/10 – Ouverture anticipée de crédits

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Le vote des budgets primitifs étant prévu au mois de mars, il y a lieu comme la loi nous y autorise, d'ouvrir par anticipation des crédits budgétaires.

Je vous propose d'ouvrir les crédits nécessaires au financement des programmes suivants : acquisition de terrains (alignement, emplacement réservé rue de la Bride à Mains, F621), d'un photocopieur sur le budget « Commune »

Article	Montant
2111-132	1 000,00 €
2112-132	2 800,00 €
2183-109	3 900,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'ouvrir par anticipation les crédits sus-mentionnés sur le budget 2010 « Commune ».

≥ 2010/11 – Dotation spéciale instituteurs (DSI) pour l'année 2009

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il appartient au Préfet d'arrêter, chaque année, le montant départemental de l'indemnité représentative de logement (IRL) versée aux instituteurs après avis du Conseil départemental de l'éducation nationale et des conseils municipaux.

Le Préfet de Loire-Atlantique envisage de fixer le montant de l'IRL pour 2009 à 2 223,00 €, ce qui correspond à une indemnité majorée pour charges de famille de 2 779,00 €. Cette indemnité progresse ainsi de 1,0178 % par rapport à 2008.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé, prend acte de cette information et ne formule aucune observation.

▶ 2010/12 – Archives de la commune

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Notre salle d'archives est arrivée à saturation. De nombreux documents peuvent être détruits afin de faire de la place, mais il convient de faire appel à un archiviste.

Le Centre de gestion propose cette prestation payante aux collectivités qui lui sont affiliées. La charge de travail est estimée à 3,5 mois ce qui induit un coût d'environ 13 650,00 €. Ce travail peut être subventionné par le Conseil Général à hauteur de 20% soit un reliquat pour la commune de 10 920.00 €. Ce travail pourrait être programmé pour le début de l'année 2011.

Il vous est demandé de vous prononcer sur le recours ou non au Centre de gestion pour effectuer l'archivage des documents administratifs de la commune. ».

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- de recourir au service du Centre de gestion pour effectuer l'archivage des documents administratifs de la commune,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le maire pour mener ce dossier à bien.

▶ Diverses informations

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal :

- que l'enquête publique sur le projet de déclassement d'un chemin situé au village du Breil aura lieu du 22 février 2010 au 9 mars 2010 ;
- que l'inauguration de la salle du théâtre « Victor LEMOINE » aura lieu le 27 février 2010 à 11H00.

Monsieur Jean-Pierre GRANDJOUAN donne lecture des documents d'urbanisme :

PERMIS DE CONSTRUIRE

N°	Date dépôt	Demandeur	Adresse	Réf cad	Objet
A 1043	08/12/2009	PECHERAL Christophe et PARMIER Virginie	40 rue des Moissonneurs	Lot n°31	Maison habitation
A 1044	11/12/2009	Commune de Chéméré	La Pacauderie	G 1836	Extension salle des sports - local rangement
A 1045	15/12/2009	JACQUIN Alexandre	12 rue des Moissonneurs	Lot n°8	Maison habitation
A 1046	16/12/2009	CLAVIER Mickael et GIRAUD Sébastien	16 et 16 bis rue des Moissonneurs	Lot n°10	2 logements d'habitation
A 1047	17/12/2009	FORGET Samuel et FONTAINE Aurélie	38 rue des Moissonneurs	Lot n°32	Maison habitation
A 1048	23/12/2009	LEBOT Guillaume et GALLAIS Magalie	4 rue de la Bride à Mains	G 90p 1911p (Lot B)	Maison Habitation
A 1049	24/12/2009	GRENOT Alain	Chaléons	D 185 186	Bâtiment agricole
A 1050	24/12/2009	GARRIOU Joseph et BILLAUD Sophie	23 bis rue du Vigneau	G 2527p	Maison Habitation

DECLARATIONS PREALABLES

N°	Date dépôt	Demandeur	Adresse	Réf cad	Objet
A 2084	05/12/2009	GAEC de la Barre de Vue	La Barre de Vue	В 335	Panneaux solaires
A 2085	05/12/2009	LOIRAT Jean-Paul	La Barre de Vue	В 335	Panneaux solaires
A 2086	05/12/2009	PRIN Hubert	24 rue du Coudreau	F 1145	Clôture
A 2087	22/12/2009	MARIOT Olivier	9 rue des Genêts	G 2357	Changement garage en habitation

Séance levée à 22 heures 05.